



## Règlement du Critérium Fédéral Départemental AISNE

### Saison 2026/2027

#### Organisation sportive du 1<sup>er</sup> tour:

Les joueurs et joueuses des catégories Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Seniors sont répartis dans les divisions d'après leurs points Critérium acquis la saison précédente (en intégrant les nouveaux inscrits d'après leurs classements points licence de début de saison)

Les joueurs et joueuses de la catégorie Poussin sont placés d'après leurs points licence de début de saison et aussi de leurs points Critérium de la saison passée en cas d'égalité de points licence.

#### Pour les autres tours :

Dans toutes les catégories, les nouveaux inscrits sont intégrés dans les divisions immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points que le nouvel inscrit.

Le responsable se réserve le droit de limiter leurs nombres à 3 par tableau.

#### Inscriptions :

L'inscription des joueuses et joueurs au Critérium Fédéral s'effectue par l'intermédiaire de la plateforme <https://monclub.fft.com> et **uniquement de cette manière**, avant les dates limites d'inscription indiquées dans la circulaire.

#### Participation des féminines :

**Par défaut, les féminines sont inscrites au niveau Régional.** Toutefois, si elles ne souhaitent pas évoluer en Catégorie Féminine, elles doivent le signaler par mail à : [contact@liguehdf.fr](mailto:contact@liguehdf.fr), & [thierrydonnet4@sfr.fr](mailto:thierrydonnet4@sfr.fr) lors de leur inscription. Elles seront intégrées dans la catégorie départementale masculine correspondante pour toute la saison, sans possibilité d'accession en division supérieure.

#### Non-participation à un tour de Critérium Fédéral :

En cas d'absence connue à l'avance, tout joueur engagé à un tour de Critérium doit prévenir le responsable de l'épreuve **uniquement par mail ([thierrydonnet4@sfr.fr](mailto:thierrydonnet4@sfr.fr)) ou par SMS (0634723317) avant le jeudi soir précédent l'épreuve.**

**Tout autre moyen de communication (What's app, Messenger, etc) ne sera pas pris en compte.**

#### Résumé des non participations :

| Absence                            | Conséquence(s)                              |
|------------------------------------|---------------------------------------------|
| Absence non excusée                | Exclusion de la compétition + amende de 40€ |
| 1 absence excusée                  | Descente d'une division au tour suivant     |
| 2 absences excusées                | Exclusion de la compétition                 |
| 1 absence excusée et justifiée*    | Maintien dans la division                   |
| 2 absences excusées et justifiées* | Descente d'une division                     |

\* **Motifs d'absence justifiée :** voyage scolaire, service national, convocation à un examen officiel, décès (parents, enfants, fratrie), hospitalisation, sélection à un stage national.

L'absence pour ces motifs devra être justifiée par un document officiel pour être recevable.

#### Déroulement sportif :

Au 1<sup>er</sup> tour, dans chaque division, les joueurs sont répartis en poule d'après leurs points licence en respectant le serpent avec un tirage au sort par bloc.

En cas d'égalité de points licence, un tirage au sort est effectué.

Pour les tours suivants, le placement des joueurs est réalisé en tenant compte de la place obtenue lors du tour précédent, toujours par bloc. Les ex-aequo sont placés par tirage au sort.

Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées : 3/2, 3/1, 3/0).

### **Rappel des horaires par catégorie :**

Les catégories Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets se déroulent le samedi après-midi (pointage : de 13h30 à 13h45, début : 14h00)

Les catégories Juniors et Seniors/Vétérans se déroulent le dimanche (pointage : de 8h30 à 8h45, début 9h00)

### **Constitution des divisions :**

Division Poussins : compétition en fonction du nombre d'inscrits ; en cas d'un nombre d'inscrits insuffisant (moins de 4), les joueurs seront intégrés en Benjamins.

Divisions Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors :

Une D1 à 16 joueurs puis création de division(s) supplémentaire(s) selon le nombre d'inscrits.

Divisions Seniors-Vétérans :

Une D1 à 24 joueurs puis création de division(s) supplémentaire(s) selon le nombre d'inscrits.

### **Rappels :**

- Les féminines qui ne désirent pas évoluer en Régionale doivent le signaler au responsable régional et au responsable départemental (cf coordonnées dans le paragraphe « Participation des féminines »).
- A l'issue des poules, tous les joueurs sont intégrés dans un tableau où les parties de classement pourront être jouées partiellement ou intégralement.

### **Placement dans le tableau en sortie de poules :**

Le placement des joueurs à l'issue des poules est effectué en suivant l'article I.305.

### **Montées et descentes :**

En Poussin : montée du 1<sup>er</sup> en Régional Poussin **ou** Départemental Benjamins

En D1 Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors : montée du 1<sup>er</sup> en Régionale

En D1 Seniors : montée des 2 premiers en Régionale 2 Seniors

Dans les autres divisions :

Pour un groupe de 12 : les 2 premiers montent en division supérieure

Pour un groupe de 16 : les 3 premiers montent en division supérieure

**Les descentes sont fonction des descentes de Régionale et des montées des éventuelles divisions inférieures.**

### **Le Juge-arbitre :**

Le juge-arbitre de l'épreuve se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement.

Des arbitres de travées seront mis en place pour veiller au bon déroulement des parties et au respect des règles et notamment du bon esprit sportif par toute personne se trouvant dans l'enceinte.

En cas de comportement offensant ou contraire à l'esprit sportif, ils auront la possibilité de sanctionner le fautif et signaleront ces faits au juge-arbitre.

### **Acceptation du règlement :**

Tout joueur participant au Critérium Fédéral reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepter sans restriction.

### **Calendrier des dates d'inscription pour chaque tour de Critérium Fédéral :**

1<sup>er</sup> tour (10 & 11 Octobre 2026) : inscription ouverte jusqu'au 25 Septembre, 12h00

2<sup>ème</sup> tour (14 & 15 Novembre 2026) : inscription du 12 au 30 Octobre, 12h00

3<sup>ème</sup> tour (30 & 31 Janvier 2027) : inscription du 16 Novembre au 15 Janvier 2027, 12h00

4<sup>ème</sup> tour (06 & 07 Mars 2027) : inscription du 1<sup>er</sup> Février au 19 Février 2027, 12h00

**Aucune inscription ne sera prise en dehors de ces dates.**